



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 29 novembre 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 23h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.2.1), M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.2.1), M. Claude PREIONI, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.2.1), M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE

Etaient absents : M. Nicolas GULLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Raymond REYLE, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Bernard MOYSE, M. Eric ALAUZET, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

Procurations de vote :

Mandants : JY. PRALON (à partir du rapport 1.2.1), Y. GUYEN, D. HUOT, JP. DILLSCHNEIDER, B. MOYSE

Mandataires : F. MONNEUR (à partir du rapport 1.2.1), R. STEPOURJINE, F. LOPEZ, N. BODIN, JL. FOUSSERET

Accompagnement à la création d'activités agricoles - Demande de subvention de l'AFIP

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Agriculture SAUGE »	Montant prévu au BP 2012 : 35 000 € Montant de l'opération : 6 000 €

Résumé :

L'AFIP, Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives en milieu rural, est partenaire du projet SAUGE depuis ses débuts. En 2011, le Grand Besançon avait subventionné l'association pour la réalisation d'actions de repérage de porteurs de projet, d'information et de formation sur son territoire. En 2012, elle propose de reconduire son action et sollicite pour cela un financement de 6 000 €.

I. AFIP et implication dans le projet SAUGE depuis 2004

A/ AFIP Bourgogne Franche-Comté

L'AFIP, Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives en milieu rural, est un réseau composé de 6 associations régionales et d'une coordination nationale.

L'association a pour objectifs de :

- faciliter le dialogue entre acteurs locaux par l'animation et la médiation,
- stimuler la réflexion, mettre en perspective les initiatives par des sessions de formation, créer les conditions favorables à l'émergence de projets par un appui méthodologique aux groupes,
- faire circuler l'information par la publication d'une revue, Transrural initiatives.

B/ Contribution au projet SAUGE depuis 2004 et appui du Grand Besançon à leur action

L'AFIP a travaillé dès le début aux côtés du Grand Besançon sur le projet SAUGE, financé de 2004 à 2008 par les fonds européens Equal. Elle amène une plus-value au partenariat local notamment par son savoir-faire d'animation de démarches multi-partenariales.

Elle assure, dans le cadre de SAUGE, le travail de repérage des porteurs de projet, agricole (ou en lien avec l'agriculture). Elle anime également la formation « de l'idée au projet » qui permet à des personnes, généralement en reconversion professionnelle, de préciser leur « idée » d'installation agricole avant de s'engager dans le parcours classique animé par l'ODASEA et la Chambre d'Agriculture. Des stagiaires de la formation se sont ainsi installés sur le territoire de l'agglomération (petits fruits à Montfaucon, maraîchage à Besançon) ou ailleurs (poules pondeuses en Haute-Saône, légumes et élevage dans la vallée de la Loue...).

Depuis la fin du financement européen Equal en 2008 qui lui permettait d'animer de nombreuses opérations sur le territoire, l'AFIP s'est tournée vers des cofinanceurs locaux pour poursuivre son action. Le Grand Besançon a ainsi financé ses réalisations à hauteur de 4 560 € en 2010 et de 8 000 € en 2011 pour un budget annuel d'action entre 31 000 et 37 000 €.

II. Demande de subvention de l'AFIP BFC en 2012

A/ Bilan des actions soutenues par le Grand Besançon en 2011

En 2011, l'AFIP a réalisé un programme d'actions soutenu à hauteur de 8 000 € par le Grand Besançon :

- contacts avec 23 porteurs de projet et entretiens individuels avec 13 d'entre eux,
- 2 rencontres collectives entre personnes ayant suivi la formation « de l'idée au projet » ont été organisées,
- 6 personnes ont participé à la session de la formation « de l'idée au projet »,
- 5 cafés-installation ont été réalisés sur les thèmes de la commercialisation de proximité, des démarches auprès des banques, de l'installation à plusieurs, de la CDOA. Au total, 30 personnes ont participé à ces soirées, certaines revenant à plusieurs sessions,
- comme l'avait souhaité la commission 4, une rencontre a été organisée sur le thème des vergers à Avanne avec 23 participants.

B/ Actions faisant l'objet de la demande de subvention 2012 et budget prévisionnel

L'AFIP propose en 2012 de :

- poursuivre son travail de repérage et d'accueil de porteurs de projet,
- organiser 2 rencontres post-formation « idée au projet »,
- organiser 4 cafés-installations : accès au foncier, commercialisation de proximité...
- enfin, poursuivre sa contribution au projet SAUGE par la participation aux groupes d'échange, comités de pilotage...

Budget prévisionnel de l'opération

Dépenses	
Repérage et accueil de porteurs de projets	8 280 €
Formation « de l'idée au projet »	17 145 €
Cafés installation	4 185 €
Contribution à sauge	3 510 €
TOTAL	33 120 €
Recettes	
Fonds européens-FSE	6 710 €
Etat	4 000 €
Région FC	2 500 €
Grand Besançon	6 000 €
VIVEA	12 140 €
Autofinancement	1 770 €
TOTAL	33 120 €

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 6 000 € à l'AFIP en 2012 pour ses actions d'accompagnement à la création d'activités agricoles.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 11 DEC. 2012
Pour extrait conforme,
Le Président